

Parcoursup simplifie vos démarches

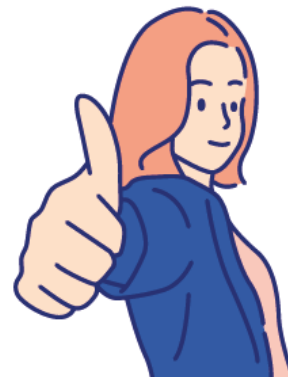
1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier

Réunion d'information parents de T^{le}
Lycée Francis de Croisset : 16 janvier 2025

Source diaporama complet : [Eduscol](#)



▲ **Permanences des Psychologues de l'Éducation Nationale**
Spécialité : Éducation, Développement, Conseil en Orientation

Permanences au Lycée

(Prendre rendez-vous au bureau des CPE)

	M^{me} CHAPELAND	M^{me} VLASSIOS
Semaine A	- Vendredi : 9H - 17H	- Mercredi : 9H - 12H
Semaine B	- Vendredi : 9H - 17H	- Mardi : 9H - 12H

Permanences au CIO de Grasse

(2, Bd Victor Hugo - Prendre rendez-vous au CIO : 04 93 36 47 17)

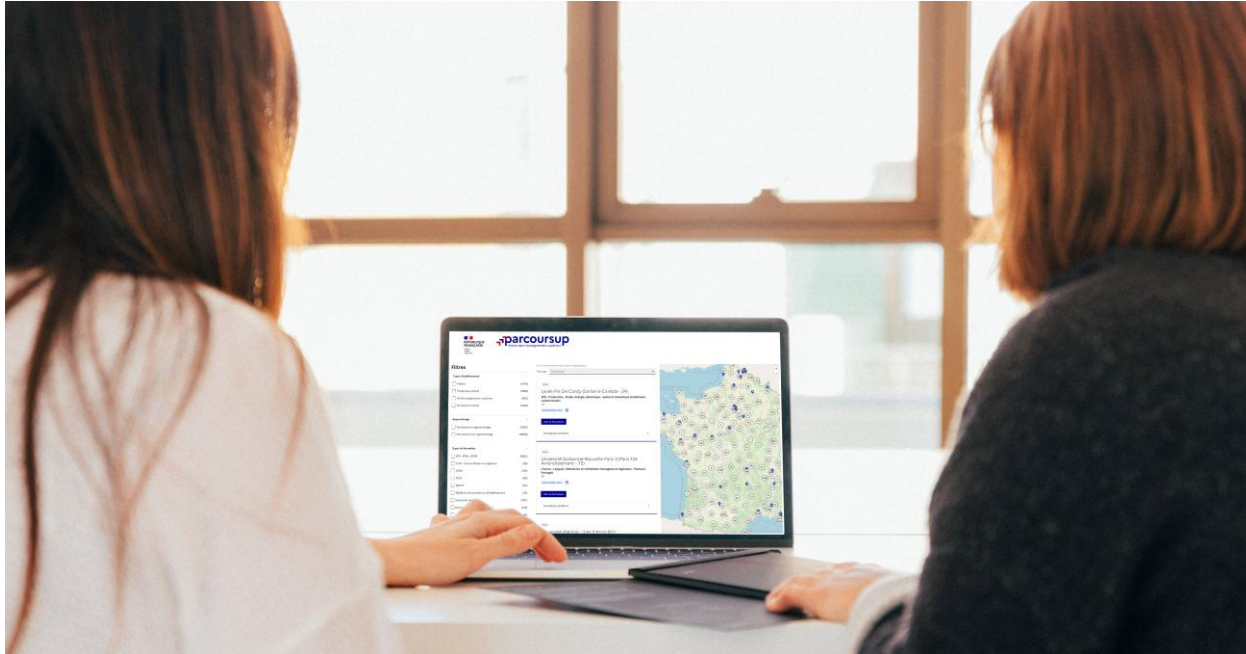
	M^{me} CHAPELAND	M^{me} VLASSIOS
Semaine A	- Jeudi : 9H - 17H	-
Semaine B	- Jeudi : 9H - 17H	- Mercredi : 9H - 12H

Sommaire

- > Le calendrier Parcoursup en **3 étapes**
- > **Étape 1** : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation
- > **Étape 2** : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier
- > L'analyse des candidatures par les formations
- > **Étape 3** : consulter les réponses des formations et faire ses choix

Le calendrier 2025 en 3 étapes





Étape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

○ **Des formations sous statut étudiant :**

- **Formations dites « non sélectives » :** les différentes licences à l'université
- **Formations dites « sélectives » :** les BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), de commerce et de management, du sport, d'art, etc...

○ **Des formations sous statut apprenti (en alternance) :**

☞ Certaines **formations privées** ne sont pas présentes sur Parcoursup > **soyez vigilants**



De l'ordre de 10 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, mentions complémentaires, certificats de spécialisations, ou titres professionnels

Être étudiant apprenti c'est :

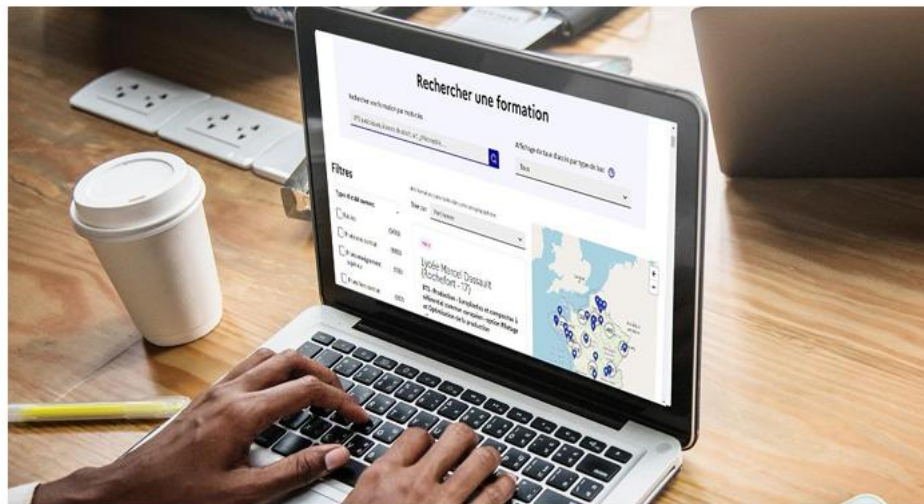
- Être étudiant et surtout **salarié**
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur



Des ressources disponibles sur parcoursup.gouv.fr (espace *Trouver une formation*)



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Découvrez des formations

Retenez vos favoris pour garder la mémoire de vos recherches

Comparer les formations entre elles pour faire le choix qui vous convient

Rechercher une formation

Rechercher une **formation**, une **filière**... ?

Zone géographique ?

BTS GPME Grasse

Ex: Lyon

Rechercher

Résultats pour : bts, gpme, grasse

Filtres

Types d'établissement

- Publics (1)
- Privés en contrat avec l'Etat (1)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (1)
- Formations hors apprentissage (1)

Types de formation

- BTS - BTSa - BTSM (2)

Aménagements

2 Formations consultables dans cette zone géographique.

Trier par **Pertinence**

PUBLIC

Lycée professionnel Francis De Croisset (Grasse - 06)

BTS - Services - Gestion de la PME

PLACES DISPONIBLES : 26

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur ?

Formations similaires +

PRIVÉ EN CONTRAT AVEC L'ETAT

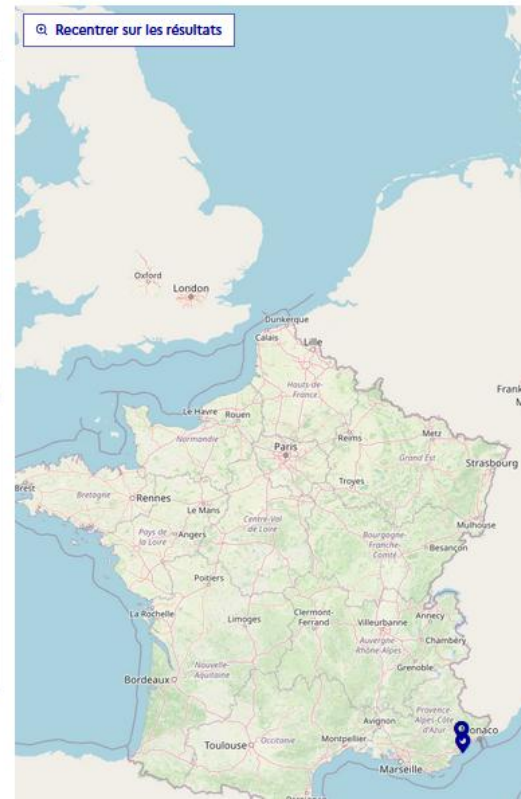
Lycée Fenelon (Grasse - 06)

BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

PLACES DISPONIBLES : 30

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur ?

Recentrer sur les résultats



- **Nouveauté 2025 :** → **Carte d'identité de la formation** en haut sur chaque fiche formation

The screenshot shows the 'Carte d'identité de la formation' section for the Lycée professionnel Francis De Croisset (Grasse - 06) offering a BTS - Services - Gestion de la PME. The card includes the following information:

- ÉTABLISSEMENT :** ÉTABLISSEMENT PUBLIC
- FORMATION :** FORMATION SÉLECTIVE, FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES, 26 PLACES EN 2025
- Label :** BTS CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Below the card, there are six navigation buttons:

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidature
- Visualiser les chiffres d'accès à la formation
- Poursuivre ses études et connaître les débouchés
- Contacter et échanger avec l'établissement

Nouveauté 2025 : sur le site parcoursup.gouv.fr (espace Ressources) un livret « **les bons réflexes** » aide lycéens et parents à se repérer pour choisir un établissement de formation



☞ **Vérifier en un clin d'œil :** le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'Etat ou sans contrat avec l'Etat), le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil, le label MESR ou encore l'éligibilité aux bourses

☞ On retrouve aussi aisément sur Parcoursup l'information sur les **frais de scolarité**, le **règlement de la CVEC**

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés renseignées par l'établissement

Lycée professionnel Francis De Croisset (Grasse - 06)
BTS - Services - Gestion de la PME

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE **FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES** **26 PLACES EN 2025**

BTS CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



 <p>Découvrir la formation et ses caractéristiques</p>	 <p>Comprendre les critères d'analyse des candidatures</p>	 <p>Consulter les modalités de candidature</p>	 <p>Visualiser les chiffres d'accès à la formation</p>	 <p>Poursuivre ses études et connaître les débouchés</p>	 <p>Contacter et échanger avec l'établissement</p>
--	--	--	--	--	--

Présentation de la formation

Domaines d'activités

Le titulaire du BTS a une mission de support au fonctionnement de l'entreprise et de soutien à la direction. Ses domaines d'activités sont les suivants :

* Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME (prospection, établissement de devis, traitement des réclamations, communication...)

* Participer à la gestion des risques de la PME (évaluation des risques et mise en place d'actions correctives...)

* Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME (assurer le suivi administratif du personnel, préparer la paie, contribuer à la cohésion interne...)

* Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME (participer au développement commercial et à la fidélisation de la clientèle, analyser l'activité de la PME, concevoir et analyser des

À savoir

Journée Portes Ouvertes 07/03/2025

→ de 17:00 à 20:00

→ En Présentiel

→ [En savoir plus](#)

Frais de scolarité

Par année

Aucun frais

Par année pour les étudiants boursiers

Aucun frais



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	70 %
	Méthodes de travail	20 %
	Savoir-être	5 %
	Motivation	3 %
	Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français, HG et Philosophie

Éléments évalués :

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL



>> une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique **Conseils** pour faire passer des messages aux candidats

Nouveauté en 2025 :

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux (19 000) et plus riches en données

Lycée professionnel Francis De Croisset (Grasse - 06) BTS - Services - Gestion de la PME

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES 26 PLACES EN 2025

BTS CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

26 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

TOUS LES CANDIDATS

1

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024



307
candidats ont postulé à cette formation

La formation a classé 201 candidats. 106 ont donc été refusés



186
candidats ont pu recevoir une proposition d'admission

Les candidats ont refusé ou accepté cette formation



24
candidats ont choisi d'intégrer cette formation

[Voir leur profil](#)

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.

Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc 1 qui concernent tous les candidats à cette formation.

Bac général



Bac technologique



Bac professionnel



2

LYCÉENS BAC PROFESSIONNEL

Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs professionnels en 2024

Calculés pour les lycéens de la voie professionnelle, candidats à cette formation en 2024



3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale professionnelle ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale professionnelle qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une spécialité

Sélectionner la spécialité

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale

en déplaçant le curseur



3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale professionnelle ?

4



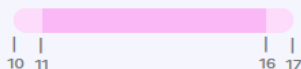
Quel est le profil des lycéens de terminale professionnelle qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

LYCÉENS BAC PROFESSIONNEL

Quel est le profil des lycéens de terminale professionnelle qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)



Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **10 ET 11** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 11 ET 15,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **16 ET 17** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins du premier semestre ou des deux premiers trimestres de terminale, sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient.

Spécialité

Les lycéens de terminale professionnelle qui ont intégré cette formation avaient les spécialités suivantes :

↓ Classées de la plus courante à la moins courante

Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

Métiers du commerce et de la vente option b : prospection client et valorisation d'offre commerciale

Métiers du commerce et de la vente option a : animation et gestion d'espace commercial

Consolider votre projet d'orientation

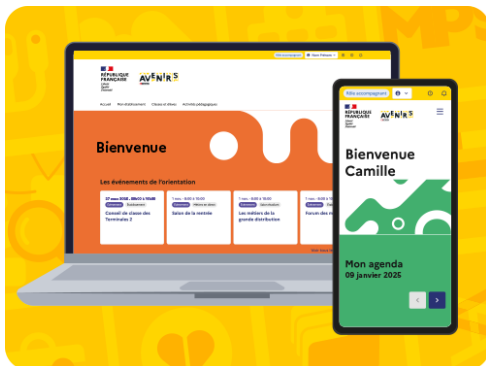
Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, nombre de places, profil des candidats classés, frais de scolarité, débouchés et insertion professionnelle ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ **à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux**
- ➔ **pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale**

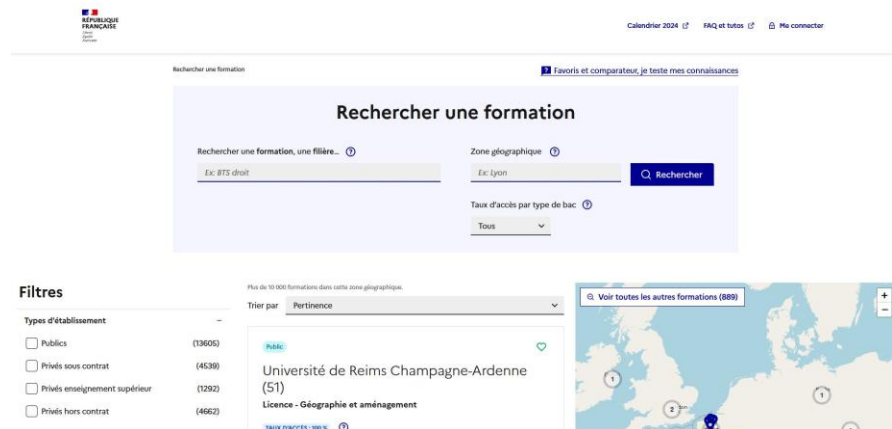
LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur [Avenirs.onisep.fr](https://www.avenir3.onisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**

En 2025, un **nouvel environnement proposé dans tous les lycées** pour aider les professeurs dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves



Sur [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr) :

La **carte des formations** pour :

- **Découvrir** les formations
- **Enregistrer** vos « favoris »
- **Comparer** les formations entre elles
- **Trouver** les **contacts utiles**
- **Repérer** les dates des **journées portes ouvertes**

LE BON REFLEXE : ECHANGER, SE PREPARER



Des lives pour poser vos questions

Le calendrier à retrouver dans *l'espace Ressources* sur parcoursup.gouv.fr

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les personnels d'orientation

Echanger avec les formations

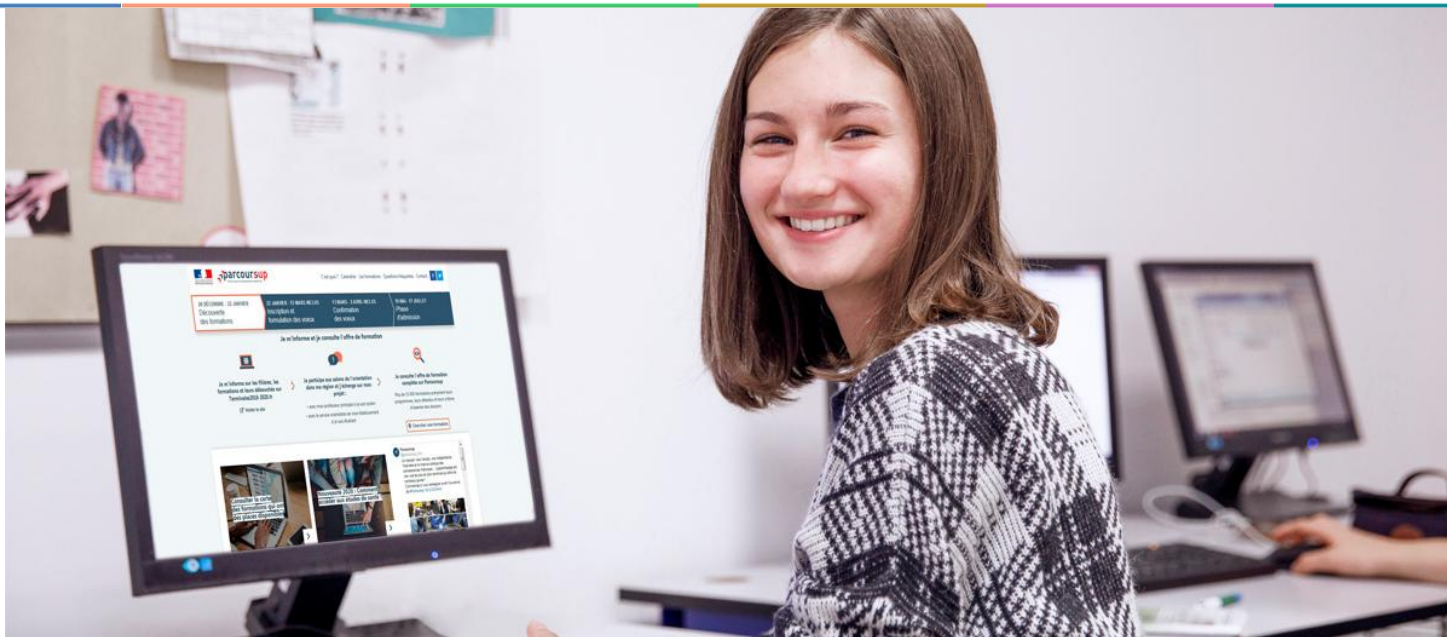
- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

➤ *contact et dates à retrouver sur parcoursup.gouv.fr*

Préparez-vous avec les outils Parcoursup

- Quiz, Video-tuto, Règles d'or, Faq
- Site d'entraînement de la phase d'admission

La **FAQ** Parcoursup : pour trouver toutes les réponses à vos questions



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 13 mars 2025 : **dernier jour pour formuler mes vœux.**

MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux.**



FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

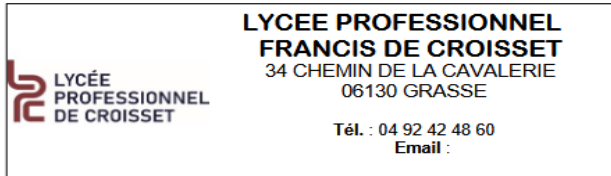
Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

- **Un message adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte :** une **adresse valide** et régulièrement utilisée >> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires



Bulletin du 1er Semestre

NOM Prénom
Né le
INE : 090447982FG

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux + 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > Pour des **formations sélectives** (BTS, BUT, écoles, IFSI, etc.) et **non sélectives** (licences)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Qu'est-ce qu'un vœu sur Parcoursup ?

1 vœu = 1 formation

Règles de base :

- **10 vœux maximum** (sous statut scolaire)
 - Selon les formations demandées, possibilité de **sous – vœux** (= **vœu multiple**) :
 - **10 sous-vœux maxi** (pour une même formation)
 - **20 sous-vœux maxi** (pour l'ensemble des vœux).
 - Possibilité de faire en plus **10 vœux en apprentissage (liste et calendrier distincts)**
-

Focus sur les vœux multiples (1/2)

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les **10 vœux possibles**.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples (2/2)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- > **Les DN MADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- > **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale** (spécificité de l'internat)
- > **Les EFTS** (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**

Exemple des BTS, BUT et DNMADE :

- Ils sont **regroupés par spécialité ou mention à l'échelle nationale**

Exemple de **vœu multiple** : BTS - *spécialité* : *Gestion de la PME*

Sous vœu 1 : Lycée Francis de Croisset - Grasse

Sous vœu 2 : D'Estienne d'Orves - Nice

Sous vœu 3 : Lycée Raynouard - Brignoles

- Le lycéen qui formule **un vœu multiple** peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum pour cette formation** (à l'échelle nationale).

Exemple : Arnaud demande le BTS « Gestion de la PME » dans 7 établissements

→ Dans le décompte total d'Arnaud, ses demandes comptent pour **1 vœu** sur Parcoursup (BTS Gestion de la PME) et **7 sous-vœux** (= lycées demandés, quelle que soit leur localisation en France).

Important : dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre le nombre de vœux multiples et sous-vœux formulés.

Exemple des formations du secteur paramédical (IFSI, ...)

- Ces formations préparent à des **Diplômes d'Etat (DE)**
- Les écoles pour **un même Diplôme d'Etat** sont **regroupées** en filière au **niveau territorial** (académie ou région selon les secteurs et DE) = **1 vœu**
- Le nombre de sous-vœux est **illimité** dans un même regroupement.

 **5 vœux maximum sur Parcoursup pour le même DE (sur les 10 vœux possibles)**

Exemple :

> Amir demande une formation au sein du regroupement d'IFSI porté par l'Académie de Nice (9 établissements) + Monaco (1 établissement). Cette demande compte pour **1 vœu**. Il choisit au sein de ce regroupement les établissements qu'il souhaite : Cannes, Nice, Menton, La Gaude, Draguignan, Ollioules, La Garde (= **7 sous-vœux**).

> Amir demande en plus un autre regroupement d'IFSI : le regroupement porté par l'Académie de Marseille (16 établissements). Cette deuxième demande compte également pour **1 vœu**. Il choisit au sein de ce regroupement les établissements qu'il souhaite parmi les 16 proposés.

Au total, les vœux IFSI comptent pour 2 dans la liste de vœux d'Amir. En revanche, les sous-vœux d'Amir portant sur les IFSI qu'il a choisis ne sont pas comptés dans le nombre des 20 sous-vœux maximum autorisés).

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation, s'il le souhaite, sans repasser par Parcoursup**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1^{er} juillet 2025.

s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Année de première** : bulletins scolaires (2 semestres)
- > **Année de terminale** : bulletins scolaires du 1er semestre
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement.**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 1er semestre de terminale n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche Avenir renseignée par le lycée

- Le conseil de classe du 1^{er} semestre examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - **les notes de l'élève** : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe.
 - les **appréciations** du professeur principal sur des **compétences transversales** (*méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, esprit d'initiative*).
 - **l'avis du chef d'établissement** sur la capacité à réussir, pour chaque vœu.
- La **fiche Avenir** est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 2 juin 2025**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** : une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires du 1^{er} semestre
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

On peut candidater sans évoquer son handicap !

La discrimination en raison du handicap est interdite

Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation. Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.

Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.

A partir du 2 juin 2025, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

**Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux :
Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)

Mars

Avril

Mai

Juin



L'analyse des candidatures par les formations

Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche. **Parcoursup n'analyse aucune candidature. Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.**

Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Après analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit, à partir du 2 juin 2025.

Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot.



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

2 juin 2025 > 10 juillet 2025 Je reçois les réponses des formations et je décide

LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :
je classe mes vœux en attente.

VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

MERCREDI 11 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



La phase d'admission principale : 2 juin au 10 juillet 2025

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2025**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

- > **Il faut se préparer à faire un choix** car les propositions arrivent dès le départ et il vous est demandé de choisir ; à titre d'illustration, en 2024 :
 - > Les bacheliers 2024 ont reçu en moyenne 5,8 propositions
 - > Au 1er jour de la phase d'admission, 66,6 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition ; en une semaine, 81,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition

- > **Il faut se préparer à faire un choix** car entre **le 6 et le 10 juin 2025**, il sera demandé aux lycéens de classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver
 - > L'objectif : permettre au maximum de lycéens de recevoir des propositions avant les épreuves écrites du Bac 2025
 - > Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère ; pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser c'est : si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ?

- > **Parcoursup vous accompagne tout au long de la phase d'admission avec des outils pratiques**
 - > Le site d'entraînement de la phase d'admission
 - > Les quiz, vidéo-tuto, les infographies et la FAQ

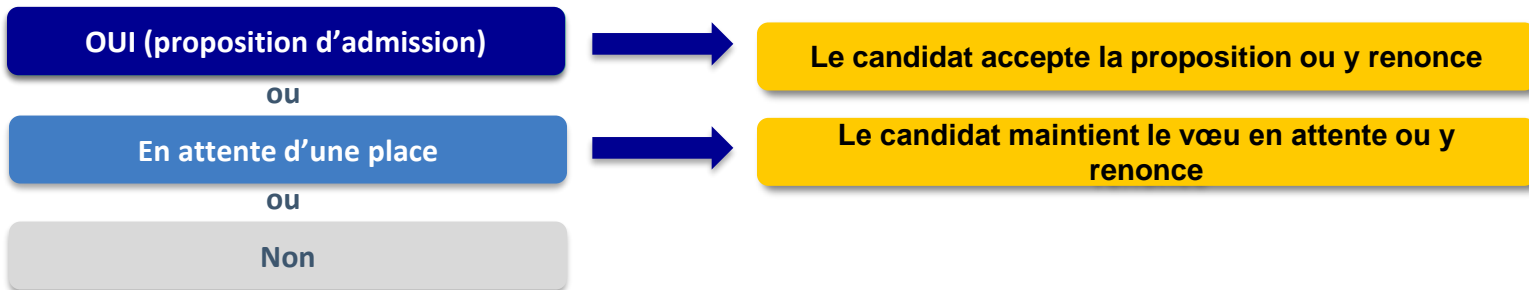
Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

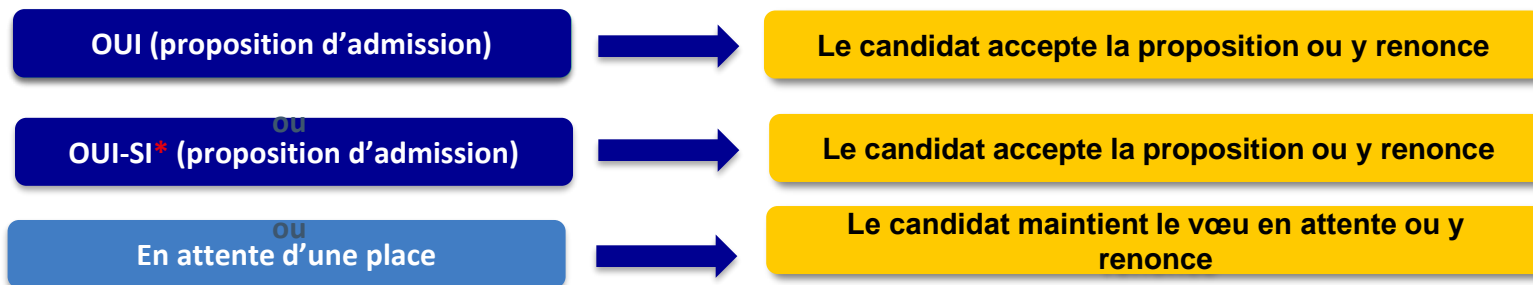
Info : du 24 au 27 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves.

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente).
 - S'il accepte **définitivement** la proposition, cela signifie qu'il **renonce à tous ses autres vœux**. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.
- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il **accepte définitivement** une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »**

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats

A savoir : entre le 6 juin et le 10 juin 2025 : le lycéen classe ses vœux en attente

> **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)**

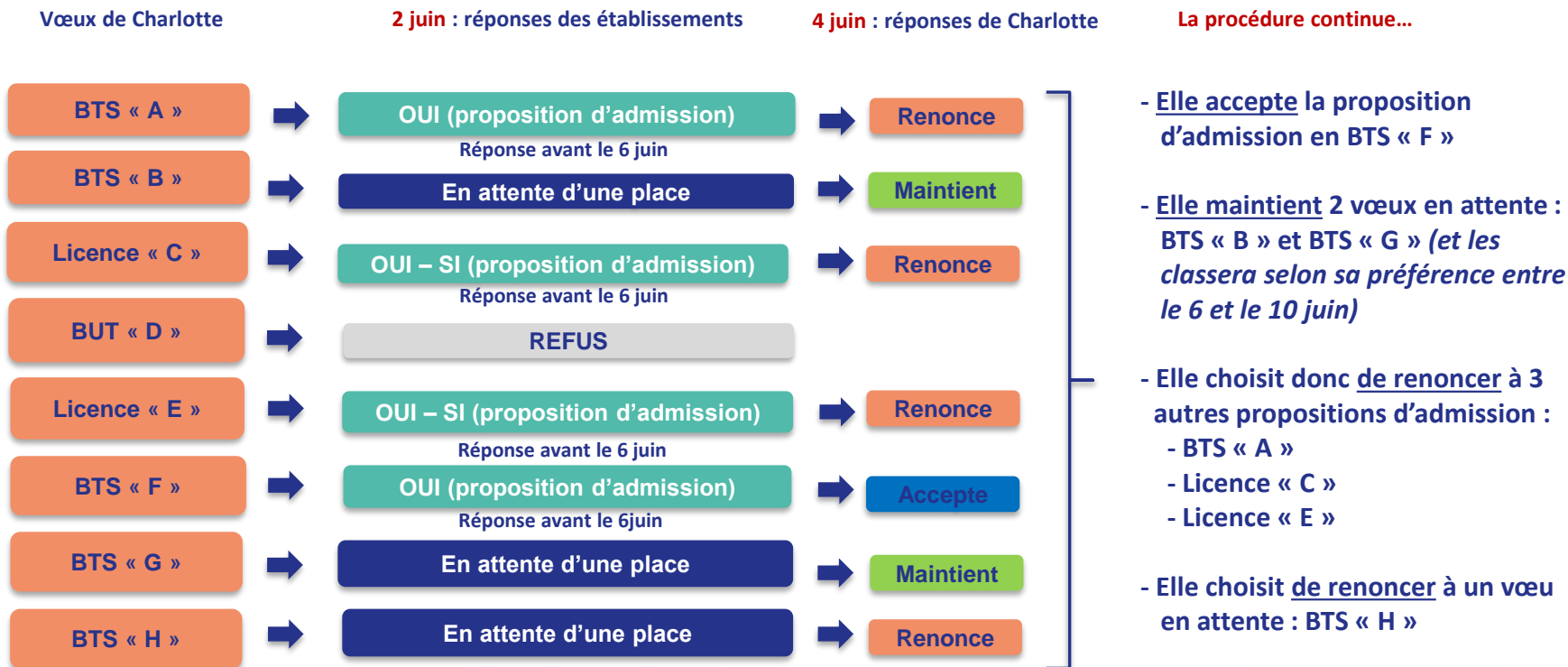
- dès le 3 juin 2025, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2025.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

L'Exemple de Charlotte

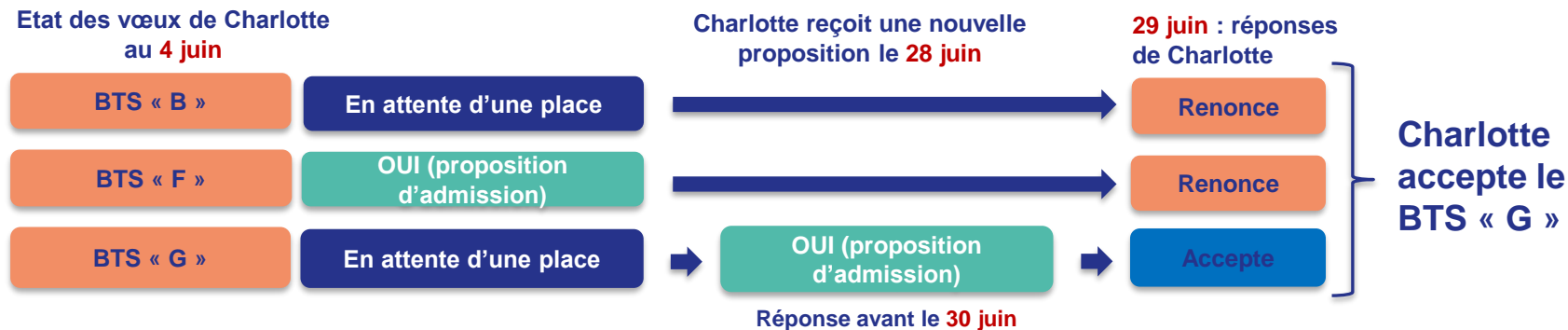
Charlotte a fait 8 vœux et son projet est d'intégrer le BTS « G »

Le **2 juin 2025**, elle prend connaissance des décisions des établissements qu'elle a demandés.



L'Exemple de Charlotte (suite)

Le **28 juin 2025**, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BTS « G » (vœu maintenu en attente) :



- Charlotte **accepte définitivement** la proposition d'admission au BTS « G ».
- Elle renonce donc au BTS « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le BTS « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BTS « G » **après validation de l'obtention du Bac.**

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 3 juin 2025**: les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 11 septembre 2025**: pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 1er juillet 2025**: les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

- **Prendre connaissance du calendrier 2025**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; Faq ; Site d'entraînement de la phase d'admission)
- **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute pour préparer votre projet d'orientation** : anticipez au lycée (Avenir(s) ; possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde) pour construire votre projet d'orientation progressivement, explorez la carte des formations, consultez les fiches des formations
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs
- **Préparez vous pour la phase d'admission** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix..

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape... vous avez le droit de vous réorienter !

> **Le numéro vert : 0 800 400 070**

(numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr))

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils**

- Parcoursup_info sur Twitter/X
- Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)

Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.

Pensez à bien activer les notifications pour recevoir toutes les informations

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr